

“Un enfant qui lit sera un adulte
qui pense”

Le mot du Maire

**Après la démission du maire et d'une
partie du conseil , l'équipe restante
assure une transition la plus ouverte
possible.**

**Le 29 juin et en cas de second tour le 6
juillet, aura lieu une élection
complémentaire pour que vous puissiez
élire 6 nouveaux conseillers.**



SOMMAIRE

Vie Municipale.....	P. 02
EDUCATION/JEUNESSE.....	P. 04
Le RPI Saint-Brice Julienne.....	P. 04
La bibliothèque.....	P. 06
SOCIAL/CITOYENNETÉ.....	P. 09
COMMUNAUTÉ DAGGLOMÉRATION.....	P. 09
LE PIÉTON SAINT-BRICOIS.....	P. 09
VIE ASSOCIATIVE	P. 11
AGENDA.....	P. 16
CULTURE ET LOISIRS.....	P. 17
L'été Approche.....	P. 17
Recette Le fraisier.....	P. 17
Histoire des maires de St Brice.....	P. 18
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS.....	P. 20
RENSEIGNEMENTS UTILES.....	P. 21

VIE MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Réunion du conseil municipal du 23 décembre 2024 :

Vote à l'unanimité d'une décision modificative et d'une nouvelle délibération portant sur le recrutement d'un agent technique pour annuler la précédente non conforme règlementairement et pour permettre le versement de son salaire de décembre.

Pas de réunion du conseil municipal en janvier 2025

Réunion du conseil municipal du 11 février 2025 :

Approbation à l'unanimité pour la sécurisation de la route de la Roche (achat de 20 balises et pose par le Département). Signature d'une convention de servitude avec Enedis pour une ligne aérienne concernant les coulées aux Mullons, Approbation de plusieurs devis et factures. Autorisation donnée pour des achats pour la cantine, des produits d'entretiens écoles, mairie, bibliothèque et salle des fêtes, le renouvellement des produits pour les trousseaux à pharmacie et du point à temps. Signature du contrat "assurance des risques statutaires".

Courrier de la Préfecture concernant la pose de grillage au stade de foot, demande refusée pour défaut de légalité (grillage + haie).. M. le maire donne son autorisation pour que la commission travaux organise et anime une réunion de travail et de concertation sur ce sujet.

DL Thermique : suite à problème budgétaire et à des mandats rejetés en juillet, l'entreprise concernée a émis des intérêts moratoires pour un montant de 1000 euros. 7 voix pour et 8 abstentions pour manque d'informations. Déblocage des pénalités pour les entreprises Paurion, Pougny et Kormoniziac, chantier de la salle municipale.

Procès-verbal de levées des réserves concernant le chantier de la salle municipale : reporté (8 voix pour le report) pour défaut d'informations. Les malfaçons signalées par le groupe majoritaire n'ont jamais été évoquées en séance de conseil municipal ; les réserves n'ont jamais été détaillées en séance de conseil ; aucune concertation n'a eu lieu sur ces sujets et aucune rencontre avec les artisans concernés ou avec l'architecte n'a également eu lieu en séance de conseil municipal.

Questions diverses : Syndicat mixte de la fourrière : obligation pour la commune d'avoir un chenil. Télé-alerte : les noms de Messieurs Patrice Vincent, Nicolas Barny, Daniel Baubit, Philippe Birolleau, Emmanuel Savariau et Mme Danièle Lainé seront transmis. Voisins Vigilants : intervention de M. Alexis Cailbault. L'abonnement est arrivé à échéance depuis juin 2024 ; la question se pose de renouveler ou non. Le nouveau contrat et le coût vont être transmis à l'ensemble des conseillers.

Réunion du Conseil municipal du 20 mars 2025

Maintien des taux d'imposition des taxes foncières en 2025. Après en avoir délibéré, à la majorité absolue des voix, le conseil municipal rejette le maintien des taux d'imposition sans avoir reçu un budget complet de la commune à étudier. Acceptation des devis de Grand-Cognac dans le cadre d'un marché global d'entretien des voies communales : après en avoir délibéré, le conseil municipal ne vote pas les devis de Grand Cognac mais demande à ce que des devis comparatifs soient établis et que le budget de la commune soit transmis avant de prendre des décisions précises sur les travaux à faire.

Installation à la Roche d'un abribus : M. Vincent propose, suite à la demande d'un habitant, l'installation d'un abribus route de la roche pour le ramassage scolaire d'une quinzaine d'enfants. Il présente un devis d'un abribus à 6000€. M. Baubit demande où sera installé l'abribus. M. Vincent explique qu'il sera installé le long de la départementale, avec autorisation du département, et en laissant un passage pour les piétons. Mme Chambord demande pourquoi on répond favorablement à cet habitant, alors qu'en septembre une autre habitante avait aussi fait la même demande en mairie pour un autre arrêt sur la commune, et qu'aucune réponse ne lui avait été faite. De plus, 3 arrêts sont présents sur la commune, il faut donc apporter la même solution pour les 3. Après en avoir délibéré, à la majorité absolue des voix, le

conseil municipal rejette l'installation d'un abribus à 6000€ à la roche et demande qu'une étude pour les 3 abribus soit réalisée.

Vente d'une partie du terrain communal des Grandes Versennes pour l'exercice d'une activité de kinésithérapie : M. Birolleau explique que la commission travaux est favorable à la vente de terrains aux Grandes Versennes pour l'installation de professionnels de la santé ou de commerces de proximité. Seulement, il faut avant tout étudier l'agencement du terrain, l'accès à l'ensemble des 4 000m² restants. M. Birolleau suggère d'élaborer un plan d'ensemble pour les ventes à venir et de travailler l'organisation du terrain.

Monsieur Baubit souhaite parler des termites dans la mairie et l'école. Monsieur Vincent refuse car c'est lui qui décide de l'ordre du jour. Les autres conseillers demandent à revenir sur le projet du terrain des Grandes Versennes. Une discussion a lieu entre tous les conseillers. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise l'élaboration d'un avant-projet de la globalité du terrain des Grandes Versennes par la commune.

Le 28 mars 2025, le maire de Saint-Brice a distribué un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune pour annoncer sa démission et celle de son équipe au 1er avril. Ces démissions ont été envoyées par courrier recommandé à Monsieur le Préfet qui a accepté la démission de Monsieur Vincent en qualité de maire et de conseiller municipal et le lui a notifié par écrit, notification reçue par Monsieur Vincent le 11 avril.

Monsieur Vincent ainsi que Madame Blondin, Monsieur Brochet, Monsieur Caibault, Monsieur Couvidat, Monsieur Resterou ont démissionné du conseil municipal.

Depuis le 11 avril, le conseil municipal compte 9 membres :

Monsieur Birolleau 1er adjoint, maire par intérim ; Madame Lainé, 2ème adjointe ; Monsieur Baubit, 3ème adjoint ; Monsieur Diaz 4ème adjoint ; Monsieur Barny ; Madame Chambord ; Madame Dumas du Manoir de Formont ; Monsieur Gady ; Monsieur Savariau.

Il a donc été décidé par la Préfecture une élection partielle complémentaire pour élire 6 conseillers municipaux. Cette élection aura lieu le dimanche 29 juin et en cas de second tour le dimanche 6 juillet.

Réunion du conseil municipal du 14 avril 2025 :

Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2024, du compte administratif 2024, de l'affectation des résultats 2024, du maintien des taux d'imposition des taxes foncières pour 2025.

Approbation à l'unanimité du budget 2025. Monsieur Birolleau adresse les remerciements du conseil municipal à Monsieur Daney, conseiller aux décideurs locaux, pour l'aide précieuse qu'il a fournie pour l'élaboration de ce budget, et ce dans des délais extrêmement courts pour respecter la date du 15 avril.

Voirie 2025 : comme il n'est pas possible au vu des finances de la commune de refaire toute la voirie de la commune sur un seul budget, le choix s'est porté sur les routes les plus passantes, dangereuses. Du point à temps va donc être prévu pour les autres rues et routes. Les travaux de rénovation pour la voirie vont s'étendre sur plusieurs budgets pour rattraper ce qui n'a pas été fait depuis plusieurs années. Le conseil est conscient des nombreuses routes à refaire (rue de la Maurie, petite Roche, chez Danger, impasse du Chiron, les Vollaux, etc ...). Des devis seront redemandés en 2026. Approbation à l'unanimité de 5 devis proposés par Grand Cognac (des devis comparatifs à ceux de Grand Cognac ont été demandés à des entreprises mais, soit les entreprises ont répondu trop tard soit l'écart est trop important (le double pour une entreprise) Ces devis concernent : Chemin de l'alouette (de la rue de la Chapuge jusqu'à la haie de la première maison du lotissement à côté du terrain communal) en enrobé : 14031 € TTC Rue de la Chapuge (de la RD 157 jusqu'à la rue des tilleuls) en enrobé : 15370 € Rue des tilleuls (de la RD 157 jusqu'au chemin des Gassouillis) en enrobé : 29 793 € Chemins des Gassouillis (de la route des tilleuls sur 75 m) en enrobé : 5 587 € Rue de la Maurie (du dos d'âne avant la Maurie jusqu'à l'entrée du golf soit 895 ml) en enrobé : 68 114

Réunion du conseil municipal du 28 avril :

Vote du Budget Primitif 2025.

Il s'agit de sécuriser le vote qui a eu lieu le 14 avril en respectant le délai légal d'envoi des documents budgétaires aux conseillers municipaux. En effet, il a été impossible d'envoyer les documents aux conseillers municipaux dans les délais

prévus , à savoir 12 jours avant la date du 14 avril, car la démission de Monsieur Vincent a été effective officiellement le 11 avril.

Approbation à l'unanimité du budget primitif 2025.

Approbation de devis CDG 16 (convention pour émettre les bulletins de salaire des employés pour pallier l'absence du secrétaire de mairie en arrêt maladie, ATD 16 (pour gérer le travail comptable et budgétaire toujours en l'absence du secrétaire de mairie), SAPA (détermilage)...

Approbation de factures diverses concernant l'achat de point à temps, entretien chaudière et adoucisseur classe maternelle, cérémonie du 8 mai.

EDUCATION / JEUNESSE

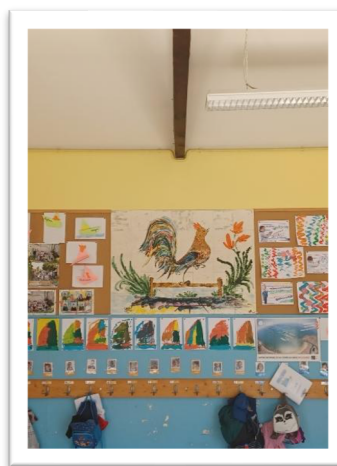
Le RPI Saint-Brice Julienne

Temps forts pour le RPI Julienne/St-Brice

Vendredi 16 mai, les écoles du RPI ont ouvert leurs portes aux futurs inscrits ainsi qu'aux parents ou famille des élèves inscrits.

C'était l'occasion de visiter les locaux, les expositions de travaux réalisés par les enfants, de découvrir le matériel utilisé en classe...

Le circuit de visite se terminait par un copieux goûter offert par les parents et l'APE.



Atelier nichoirs à oiseaux avec « Les jardins respectueux » dans le cadre des projets Grand Cognac

Le projet s'est terminé avec la construction de nichoirs pour les oiseaux avec différents matériaux et différentes techniques : vannerie avec de l'osier, calebasses, bois...

Les élèves de CE1/CE2 ont également appris à reconnaître le chant des oiseaux, leur régime alimentaire...



Cycle gym à la salle des fêtes de St-Brice avec l'intervention de « la cognaçaise » pour les 3 classes

Tous les enfants de la PS au CE2 ont bénéficié de 6 séances de gymnastique assurée par des éducatrices du club de gym de Cognac et financé par le SIVOS. Elles sont venues les mardis de janvier et février avec tout leur matériel.

Les enfants ont tous obtenu un diplôme en fonction de leurs exploits.



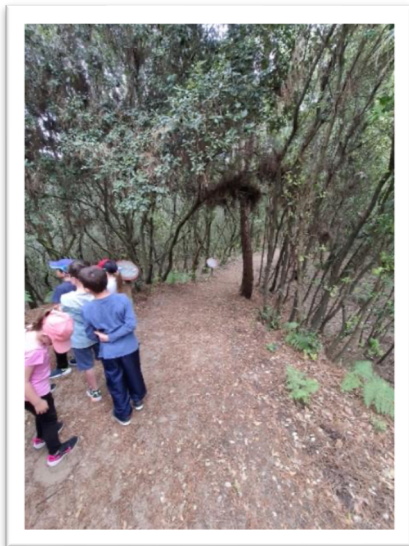
Sortie de fin d'année pour les CE1-CE2/CM1-CM2 au parc de l'estuaire de la Gironde.

Lundi 19 mai, les 2 classes des « grands » sont allées en train de Cognac à Royan puis en bus jusqu'à St Georges de Didonne pour visiter le parc de l'estuaire de la Gironde.

Les élèves ont participé à des ateliers éducatifs pour comprendre ce qu'est un estuaire et les espèces qui y vivent. Ils sont montés en haut d'une tour de guet haute de 24 m puis sont allés sur la plage pour trouver des puces des sables, des œufs de raie et autres trésors marins.

Cette sortie était en grande partie financée par l'APE.





Vendredi 27 juin : fête de l'école sur le thème de la mer à partir de 17h à Julienne.

La bibliothèque



La bibliothèque de Saint-Brice
est située au cœur du centre bourg.
6, rue de l'école
05.45.36.97.40
bibliothequestbrice@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi et vendredi de 14h30 à 17h30
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Actualité du moment :

Pendant mon absence, la bibliothèque a continué à fonctionner grâce à l'engagement et à la bienveillance de Francine.

Pleine de bonne volonté et profondément attachée à la bibliothèque ainsi qu'à ses adhérents, elle a assuré avec dévouement le service de prêt et de réservation.

À partir de maintenant, Corinne prend le relais et veillera à la continuité du service jusqu'à mon retour prévu à la mi-juin. Grâce à leur implication, la bibliothèque reste un lieu vivant et accueillant pour tous.

Les nouveaux horaires seront affichés à la bibliothèque et transmis par Email

Nathalie

Nouveautés à venir : les nouveautés qui vont bientôt faire leur apparition sur les rayons de la bibliothèque,

- Un chemin de rocailles de DE PALET Marie
- Les heures fragiles de GRIMALDI Virginie
- La ferme du gros caillou de BERDUCAT Jeanine
- Les sentiers de l'aube de BOURDON Françoise
- Rosetta et Anaé de JAVELAUD Corinne
- H de MINIER Bernard
- La fugue de VALOGNES Aurélie
- La tendresse des autres de TAL MEN Sophie
- La Très Catastrophique Visite du Zoo de DICKER Joël
- Plus noir que noir de KING Stephen
- Les Renaissances de MARTIN-LUGAND Agnès
- Albane Tome 4 : Des cœurs dans la tourmente de DUPUY Marie-Bernadette
- L'arbre à pain de LABORIE Christian
- Le jardin de Cyprien de CORNAILLE Didier
- Répondre à la nuit de LEDIG Agnès
- Les années glorieuses : Un avenir radieux de LEMAITRE Pierre
- Bal à Versailles de STEEL Danielle
- La librairie des livres interdits de LEVY Marc
- Elle rêvait d'autres cioux et d'autres matins de SIGNOL Christian
- La femme de ménage voit tout de MCFADDEN Freida (T3)
- Les secrets de la femme de ménage de MCFADDEN Freida (T2)
- La femme de ménage de MCFADDEN Freida (T1)

Ainsi que les 4 romans de la sélection des Littératures Européennes de Cognac



Pays à l'honneur : la Suisse

Journées européennes du Patrimoine

20 au 21 septembre 2025

« Patrimoine architectural »

Appel aux Saint-Briçois : Partagez vos plus belles photos du village !

La bibliothèque de Saint-Brice prépare une exposition pour les journées du patrimoine ! Nous cherchons des photos anciennes ou actuelles, réalistes ou insolites des lieux emblématiques de notre commune : l'église, le château, les écoles, la salle des fêtes, le lavoir, la place des Mullons ou tout autre endroit qui fait battre le cœur du village de Saint-Brice.

Que vous soyez passionné de photographie ou simple amoureux de votre village, vos clichés sont les bienvenus.

Chaque image racontera un pan de notre histoire et de notre quotidien.

Comment participer ? Envoyez ou apportez vos photos suivi d'un petit commentaire à bibliothequestbrice@wanadoo.fr avant le 30 juin.

Nous comptons sur vous !

**Vous êtes passionné de Polar,
il n'est pas trop tard, rejoignez le jury**

Inscrivez-vous dès maintenant à la bibliothèque et participez à cette aventure littéraire où vous aurez l'occasion de découvrir, analyser et élire votre coup de cœur parmi une sélection de romans palpitants.

La bibliothèque de Saint-Brice

SOCIAL / CITOYENNETÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Votre conseillère numérique sera présente à la bibliothèque de Saint-Brice de 14h00 à 17h00 les mercredi 11 et 25 juin . Appelez pour prendre rendez-vous.

Michèle Ladik - conseillère numérique : 06 11 72 08 90 ou michele.ladik@grand-cognac.fr

LE PIÉTON SAINT-BRIÇOIS...



Est triste de constater que les possesseurs d'animaux de compagnie omettent, lors de leurs promenades dans notre village, et alentours de ramasser les crottes de leurs petites bêtes.

Espère que notre commune, après tout ce Remus ménage va retrouver la sérénité qu'elle mérite et qu'il fera de nouveau bon vivre à saint brice.

est resté admiratif en voyant dans les locaux des services techniques, de nombreux nids d'hirondelles accrochés au plafond, le seul inconvénient est que les véhicules stationnés se retrouve parfois avec de jolies taches de déjections ,un coup d'éponge suffit à y remédier.

est surpris de voir le niveau élevé de la Charente ,à cette époque de l'année le résultat des fortes pluies des semaines passées, mauvaise condition pour les pêcheurs.

vous invite à lui adresser vos messages ou vos remarques, au piéton saint briçois(mairie de saint brice .)

vous souhaite bonne lecture du bulletin communal.

VIE ASSOCIATIVE



INTER ASSOCIATIONS

SAINT-BRICE

(PRES DE COGNAC)

DIMANCHE

6 JUILLET

VIDE

GRENIER

23^{ème}

Réservé aux particuliers

ORGANISE PAR

L'INTER-ASSOCIATIONS

Sur le terrain de football

BUVETTE-SANDWICHES



07 68 33 46 49

interassociations.stbrice@gmail.com

Accès possible sans réservation

2€50 le mètre linéaire

Imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique



Club du 3e Âge de Saint-Brice.

Compte-rendu du 1er trimestre 2025

- Le 31 janvier à la Salle des fêtes de Nercillac à 14h30, a eu lieu notre Assemblée Générale.
- 110 adhérents et amis étaient présents. Après lecture du rapport financier et du rapport d'activités, repas et sorties de l'année, règlement des cotisations, nous avons partagé un moment de détente avec dégustation de la galette des Rois : après-midi très enrichissant et jovial
- Le 20 février, le repas « Sauce de Pire » a réuni 110 adhérents et amis : l'ambiance était familiale, à renouveler en 2026.
- Le 24 avril, sortie Cabaret à Sainte Lheurine : spectacle et repas très appréciés.
- Le programme à venir :
- Le 15 mai a eu lieu un repas traiteur avec « Charentes Réception » et animé par « Diapason ».
- Le 19 juin aura lieu le repas côtelettes, concocté par les personnes du bureau aidées de leurs bénévoles.

Comme chaque année, le Club fermera du 26 juin au 10 septembre.

Reprise des réunions du jeudi : le 11 septembre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous détendre et vous amuser : on vous attend !

Pour tout renseignement, téléphoner à Odile RENOU (Présidente) au 05.45.32.00.42 ou au 06.34.76.60.50



La Boule Saint-Brice

Rien ne s'est passé depuis le dernier bulletin, sinon que notre association La Boule Saint-Brice compte désormais 58 adhérents.

Le samedi 21 juin, se déroulera notre concours annuel en doublette qui se déroulera comme suit :

2 parties le matin suivies du repas ;

2 parties l'après-midi et distribution des lots vers 18h00.

20 € l'inscription et le repas.

Lancer du cochonnet à 9h30.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, la journée sera conviviale.

Pour tout renseignement, appelez Jacky au 06 76 86 36 22.

Le président ainsi que le bureau vous souhaitent une excellente fin de printemps et un excellent début d'été.



Amis lointains

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 février 2025

Le 4 février 2025 à 11 heures à la salle des fêtes de Saint-Brice, les membres de l'association Amis Lointains se sont réunis en assemblée générale.

Plus de la moitié des membres adhérents étant présents ou représentés, l'assemblée a pu valablement délibérer.

Madame la présidente a ouvert la séance en remerciant toutes les personnes présentes, ainsi que les membres qui n'ont pu être là, mais ont donné un pouvoir. C'est une preuve de soutien envers notre association.

Il a été donné connaissance du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier pour l'année 2024.

Ces différents rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Dans le rapport moral, la présidente a remercié l'ensemble des bénévoles et donateurs sans lesquels plusieurs activités ne pourraient être poursuivies : collecte et tri des dons (pain, aliments protéinés, fauteuils roulants pliants, déambulateurs roulants pliants, béquilles, attelles, lunettes, couches, draps, couvertures, vêtements...), participation aux brocantes de Saint-Brice et Genté, et à l'animation Crouin fête l'Afrique, vente du pain pour l'alimentation des animaux, notre principale source de revenus pour financer les envois au Mali et au Burkina Faso.

Les remerciements s'adressent également à Eric, Daniel, Michèle et Jean-Louis PIERRE pour le prêt du local route de la Maurie, et à la commune de Saint-Brice pour les locaux au presbytère et au tennis.

Jean-François Charpentier a fait entendre les remerciements d'Adama, président malien d'une association de handicapés, qui nous a sollicités en particulier pour l'envoi de béquilles.



La présentation du budget 2025 fait apparaître des crédits ouverts pour :

- des aides ponctuelles selon les besoins de la population malienne ;
- le transport de colis par conteneurs au Burkina Faso et au Mali.

Ce budget a été adopté à l'unanimité.

Il a ensuite été procédé à l'élection des membres du Comité Directeur. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

La cotisation annuelle des adhérents reste fixée à 10 €.

Le tarif du sac de pain dur est fixé à 4 €.

Un appel est lancé auprès des particuliers pour récupérer le pain qu'ils ont l'intention de jeter.

Enfin Philippe a été remercié pour la projection de photos lors de la réunion.



Gym Saint-Brice

Toute l'équipe de la Gym Saint-Brice est ravie de compter 25 adhérents au sein de son groupe de gym seniors mixtes dont les cours se déroulent dans la salle des fêtes de Saint-Brice animés par Marie-pierre DE, toujours dans la bonne humeur.

- Tous les lundis pour la Gym Douce de 17 h 15 à 18 h 15

- Tous les mercredis pour la Gym Renfo de 17 h 15 à 18 h 15

Un cours de renfo a pu être réalisé autour du terrain de football au mois d'avril grâce à un temps magnifique.

Les cours prendront fin le 3 juillet 2025 pour reprendre début septembre.

Toute l'équipe de gym vous souhaite de passer de belles vacances d'été et sera contente de vous compter parmi nos adhérents début septembre.



Amicale des Anciens Combattants. Section SAINT-BRICE COGNAC

Dans le précédent bulletin, je vous ai conté la création de l'amicale des Anciens Combattants de Saint-Brice.

Après 1945, ses tâches furent multiples. Quêtes au profit des soldats de la commune en poste en Algérie, Arbre de Noël, différents concours, tombolas, aide à la Croix Rouge. spectacles historiques du

SBAL. Au profit de l'histoire militaire de la France, elle a accueilli ceux qui ont combattu sur les territoires d'opérations extérieures, Ceux d'AFN ont pris la relève alors que les rangs des "Anciens" s'amenuisent sans possibilité de renouvellement.

En conformité avec la loi de 1901, paraît au Journal Officiel la création de l'Amicale des Anciens Combattants de St-BRICE.

Au 1.1.2005, l'Amicale de St-BRICE rejoint celle de COGNAC

Au 1.1.2007, l'Amicale de St-BRICE est dissoute suite à son rattachement à l'Association des Combattants, Prisonniers de Guerre, TOE, Combattants TUNISIE ALGERIE, MAROC, Missions extérieures, Veuves. Dont le siège est au 88 rue de Paris à Angoulême.

Dès sa création, l'Amicale a donné une dimension festive à son devoir de mémoire, fêtes avec artistes de renom, banquet du 11 Novembre, Création du loto, le premier à St-BRICE en 1972. Les fêtes ont disparu, victimes de la diminution des membres responsables. Alors la formule: exposition et veillée a été retenue, sous le patronage de la municipalité en relation avec la bibliothèque municipale.

Depuis 2008 ont été évoqués quelques grands moments de notre histoire contemporaine :

11 Novembre 2008 : La 1ère Guerre Mondiale. "St-BRICE dans la tourmente"

8 Mai 2010 Capitulation Allemande. La 2ème guerre mondiale, "Une ombre sur St-BRICE" Livret.

11 Novembre 2012. Evocation de la guerre d'Algérie. "Des St-Briçois dans la guerre d'Algérie"

11 Novembre 2014 "St-Brice il y a 100 ans" Livret

11 Novembre 2018 "3 communes en 14/18. Boutiers-St-Trojan, St-Brice, Julienne" Livret

11 Novembre 2022 "Centenaire du Monument aux Morts", Livret

11 Novembre 2023 Exposition reprenant le thème du livret 2022.

Depuis le 1er Janvier 2024, suite au décès de leur président, les Anciens Combattants de Cognac ACPG CATM Veuves Sympathisants ont rejoint l'Amicale de St-Brice qui devient Amicale section St BRICE COGNAC

Au cours du congrès départemental le 12 Avril dernier Madame Dominique Lesgourgues, Capitaine TOE Convoyeuse de l'air et Monsieur Christian Naud, Combattant Algérie ont été décorés de la médaille de la Fidélité de la fédération nationale.

Le 8 Mai dernier dans l'église de St Brice une messe a été dédiée à la mémoire de nos anciens. Une gerbe de fleurs a été déposée avec celle de la municipalité au pied du Monument aux Morts

Le Président

Jean Marie Hoffmann



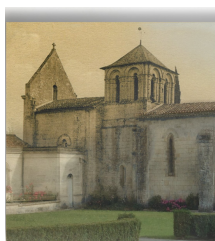
Association des amis de l'abbaye de Châtres

DATE & HORAIRES VISITES DE L'ABBAYE DE CHATRES ETE 2025

JUILLET 2025						AOÛT 2025						SEPT 2025		
MARDI	1	8	15	22	29	MARDI	5	12	19	26		MARDI	2	
JEUDI	3	10	17	24	31	JEUDI	7	14	21	28		JEUDI	4	18
SAMEDI	5	12	19	26		SAMEDI	2	9	16	23	30	SAMEDI	6	20
DIMANCHE				27		DIMANCHE		10	17	24		DIMANCHE	7	21

HORAIRES MARDI – JEUDI – SAMEDI : 10H30 – 13H00 & 15H30 – 18H00

HORAIRE DIMANCHE : 15H00 – 18H00



Association des amis de l'église de Saint-Brice

Notre association tiendra un stand au vide-greniers dimanche 6 juillet.

Le produit des ventes abondera le budget 2025 et permettra l'achat de deux bancs supplémentaires pour l'église.

Pourquoi ne pas nous remettre les objets dont vous souhaitez vous débarrasser...

Une question?

Vous pouvez nous contacter au 0769640179 Merci



Comité de jumelage



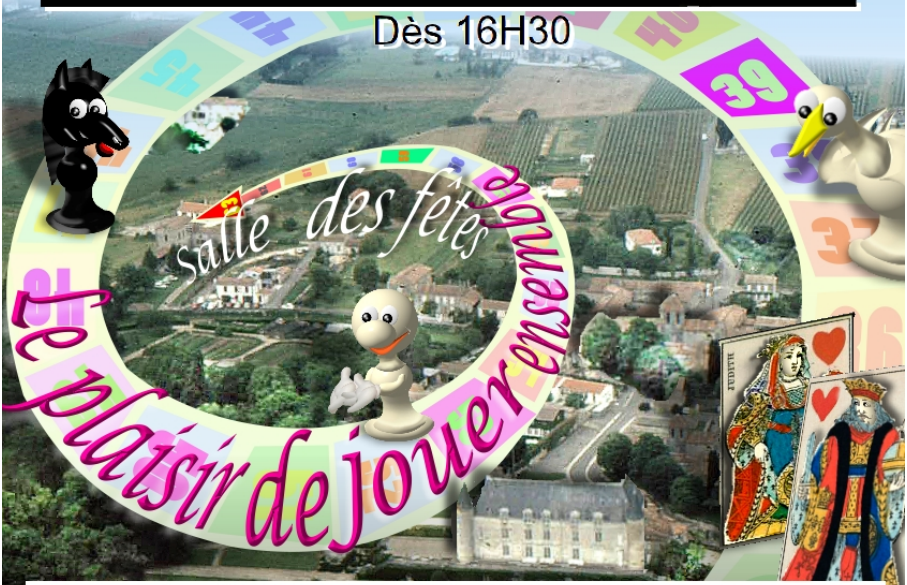
Comité de Jumelage de Saint-Brice



DES JEUX A GOGO EN FAMILLE, ENTRE AMIS...

VENDREDI 13 JUIN 2025

Dès 16H30



Soirée conviviale organisée autour de dizaines de jeux mis gracieusement à votre disposition, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes

Tout au long de la soirée, des espaces proposeront à la vente des boissons, tartinades et autres pâtisseries préparées par les membres de l'association.

Un premier temps (à partir de 16h30) permettra aux familles, dès la sortie des classes, de prendre possession des espaces Jeux autour d'un goûter préparé par les membres du Comité de Jumelage.

En fin d'après-midi (à partir de 18h30), un service d'apéritif accompagné de quelques préparations salées, ouvrira la soirée au cours de laquelle les **visiteurs pourront apporter leur pique-nique** tout en profitant des espaces Jeux.



Qu'est ce que le Laï Muoï ?

Le Laï Muoï Saint Brice/ Cognaçais

Le samedi 17 Mai dernier a eu lieu la 2ème brocante annuelle du Laï Muoï sur le site de Verallia à Châteaubernard prêté par le CSE.

Cet événement fédérateur pour notre club nous permet de financer partiellement les déplacements pour les compétitions qui ont lieu généralement en Isère.

Le soleil était présent et les exposants nombreux nous ont fait confiance 🙏

Buvette, foods truck, animations musicales ont rythmé cette belle journée.

Le talentueux duo D&J (chant et guitare) nous ont offert des reprises jazzy, rock et soul pour notre plus grand plaisir à tous.

Prochain rendez vous important avec le passage de grades de la saison qui aura lieu le Samedi 14 Juin à partir de 9h30 à notre salle d'entraînement habituelle.

Parmi les passages, une mention spéciale pour Mila Delval Drouin qui passera sa ceinture marron et devra assurer 4 épreuves :

- Présentation de 8 katas,

- Présentation de 40 techniques de combats à mains nues,
- Effectuer 8 combats pieds/ Poings de 2 minutes minimum
- Epreuve de casse

Les résultats sont donnés le jour même.

Qu'est ce que le Laï Muoï ? 1974

Le Laï Muoï est un art martial Laotien original, fondé en par Maître Sysaykeo Bounpanh en Isère.

Celui-ci initialement Maître de Taekwondo et pratiquant de haut niveau en boxes Thaïlandaise et chinoise (Wing chun), nourri de son parcours, a créé une synthèse qui rend cette méthode de combats et de self-défense particulièrement originale et efficace.

L'arrivée de Grégory Rigaud sur la commune de Saint-Brice en 2018 a permis de faire connaître cette discipline dans la région. Pratiquant différents arts martiaux depuis une trentaine d'années il est devenu maître dans cette discipline.

Cette discipline se décline sur trois axes de travail :

- techniques de combats selon les règles pieds poing (avec protections, gants et protège-tibias).
- techniques de self-défense le plus souvent à mains nues mais aussi avec bâtons sur des attaques simulées
- katas, enchaînement codifié de mouvements où les dimensions tant énergétiques qu'esthétiques sont déployées.

Le Laï Muoï par son travail tant sur le plan physique que mental est un allié pour apprendre à se défendre, rester en bonne santé mais aussi évoluer sur le plan personnel.

Sa pratique aide à libérer les tensions internes, améliore la concentration et la gestion des émotions si importante pour la confiance en soi.

Chaque saison est clôturée par un passage de grade (non obligatoire mais recommandé).

Les cours sont assurés par Grégory RIGAUD ceinture noire 4ème Dan.

Salle CSE Verallia (Châteaubernard) les lundi et jeudi de 19 h à 20h30

Contact : Grégory Rigaud => 0629972158 Ou Delphine Drouin => 0659486596

Mail : laimuoicognacais@gmail.com

Page Facebook=> <https://www.facebook.com/laimuoicognacais>

Le Laï Muoï est accessible à toutes et à tous dès l'âge de 9 ans sans limite d'âge, chacun évoluant à son rythme

*Notre assemblée générale aura lieu début Juillet. Comme de coutume, elle sera suivie de la remise officielle des ceintures ainsi que de l'apéritif de clôture de la saison.



AGENDA

Juin	Juillet	Aout	Septembre
27 juin Kermesse des écoles	du 1er juillet au 6 septembre : Visites Abbaye de Châtres.	14 et 15 août : Retraite aux flambeaux à l'abbaye de Châtres.	20 et 21 septembre : Journées du Patrimoine ; conférence sur les oiseaux à l'abbaye de Châtres

CULTURE ET LOISIRS

L'été approche, profitons du jardin

PELOUSES – Moins de travaux mais des tontes pas trop courtes, 4 cm et + et plutôt régulières. En cas de ramassage, utiliser en paillage sur les jeunes plantations, sinon en compostage avec feuilles et déchets légumes. Pourquoi pas réserver une partie de la pelouse en gestion différenciée : tonte en fin d'hiver et autre tonte à l'automne pour voir réapparaître des fleurs et la faune ?...

Pour les semis de regarnissage de gazon, attendre Septembre.

TAILLES – Pas de taille de haies du 15 mars au 15 août. Mais passée la floraison printanière, certains arbustes peuvent être taillés. Réduction d'ensemble ou mieux en effectuant une taille sélective des vieux bois.

Les arbustes à feuillage persistant, forme boules, topiaires peuvent encore être taillés fin Mai ou attendre Août-Septembre.

●Notamment pour les buis, en surveillant la présence de chenilles – pyrale – éliminer à la main, non urticante, ou traiter au bacille de thuringe. Efficace et non toxique.

PLANTATIONS

Possible pour les arbustes en conteneur, rosiers et vivaces. Bien préparer le sol, ajout de terreau ou compost et choisir la bonne exposition.

Arrosages espacés mais abondants avec si possible une eau pluviale de récupération et surtout paillage au pied pour limiter l'évaporation.

COUP DE CŒUR

Un classique, l'abélia grandiflora, arbuste persistant, longue floraison estivale, rose, 1m50+
Ou l'abélia édouard goucher plus petit et rose vif.

Recette du fraisier 12 personnes

Ingrédients :

500 gr de lait entier, 390 gr sucre, 7 œufs, 160 gr de farine 50 gr de poudre à crème ou 60 gr de maïzena, 800 gr de fraises

Aromatique : kirsch ou vanille

Sirop de fraise.

Génoise : montez au batteur 5 œufs (tiède) 160 gr de sucre,

Une fois l'appareil bien monté, ajoutez à la spatule la farine et la levure chimique :

Remplir le moule au trois quarts, cuire 20 minutes à 170 degrés.

Mousseline : d'un côté, faites bouillir le lait entier, dans une terrine battre 2 œufs 150 gr de sucre la poudre à crème ou la maïzena ; ajoutez le lait bouillant ; cuire jusqu'à ébullition, 10 mn plus tard ajoutez 50 gr de beurre.

Laissez bien refroidir la crème, mettre 200 gr de beurre mou, puis montez, ajoutez le kirsch ou la vanille.

Sirop : 80 gr de sucre, 100 gr d'eau, faites bouillir 1 mn ajoutez le sirop de fraise.

Coupez la génoise en deux,

Imbibez la partie inférieure de Sirop, étalez la moitié de mousseline, disposez les fraises à ras le bord puis au milieu, ajoutez l'autre moitié de crème, imbibe la génoise restante, placez la dessus.

Mettre quelques heures au réfrigérateur et découpez les bords sur 3 mm pour faire apparaître les fraises.

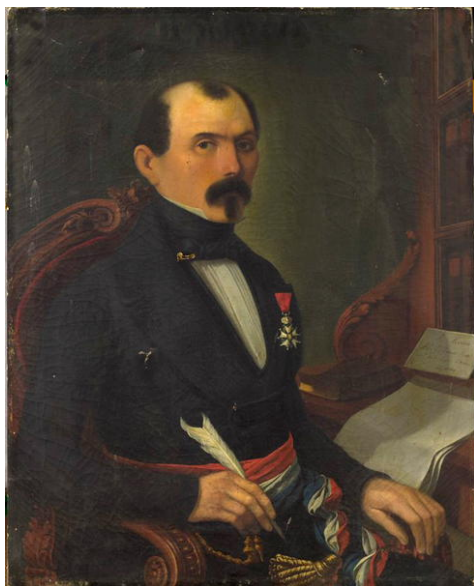
Saupoudrez de sucre glace

Décorez à votre goût.

À déguster très frais.

Bon appétit

Histoire des maires de Saint-Brice (suite)



Portrait anonyme d'un maire au 19e siècle

Alexandre BUREAU (1836-1837)

(° Saint-Brice 29.03.1792 + Saint-Brice 20.03.1838)

Après la démission de Michel Marie Desprez Delaunay, le sieur Alexandre Bureau, propriétaire à Boisclair, est de retour aux affaires, puisqu'il le fut déjà de octobre 1830 à septembre 1836.

« Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint la démission de monsieur Delaunay, maire de la commune de Saint-Brice, qui est comme vous le verrez, du mois de juin dernier, après de nombreuses et infructueuses tentatives auprès de l'adjoint et de différents conseillers municipaux pour le remplacer, je me suis rendu à Saint-Brice, j'ai fait réunir le conseil municipal, j'ai eu avec lui une longue conférence d'après laquelle je vous propose pour maire monsieur Alexandre Bureau, membre du conseil municipal, qui a déjà exercé cette fonction.... Le sous-Préfet » (16 août 1836).

Sans tarder, on procède à l'élection officielle et à la composition du conseil le 23 août 1836. Sont nommés : messieurs Alexandre Bureau, maire ; Isaac Sabouraud dit Dubois, adjoint ; Jean Mocquet ; Pierre Sabouraud ; Jean Maugars ; Isaac Renier ; Pierre Quantin et Michel-Marie Delaunay.

« Aujourd'hui, 23 août 1836, en présence du conseil municipal réuni à cet effet, monsieur Bureau Alexandre est nommé maire de la commune de Saint-Brice, par arrêté de monsieur le Préfet du département de la Charente, du 17 août 1836 et a été installé dans ses fonctions.

En prêtant le serment suivant : Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume ».

Qui sont les nouveaux venus :

- Pierre Sabouraud dit le Mineur (1760-1835), propriétaire des Mullons.
- Jean Maugars (1783-1851), ancien militaire, devenu propriétaire et tuilier.
- Isaac Renier (1776-1860), fils d'une Sabouraud, est l'époux de Marie Chaillot, fille d'un ancien officier public et sœur de l'instituteur de la Chagnaie.
- Antoine Guignard (1779-1858) est également propriétaire.

Peu de décisions majeures sont prises pendant ce cours mandat.

Le 30 mars 1837, on entérine la nomination d'un instituteur.

« Nomination définitive de monsieur Melin dit Fagny Jean Stanislas, né à Lunéville (Meurthe) le 8 juin 1783, à la place d'instituteur communal de Saint-Brice, Saint-Trojan et Boutiers.

Il y a 3 ans expirés que monsieur Fagny est instituteur (certificat de moralité de 3 ans de résidence, érigé par l'article 4 de la Loi du 28 juin 1833).

Instituteur plein d'éloges. Il a su mériter de plus en plus la confiance publique, tant sous le rapport de sa moralité, que sous celui des soins qu'il porte à l'instruction des enfants ».

L'école est implantée à Saint-Trojan qui devient succursale pour les trois communes.

Malade Alexandre Bureau se met en retrait et privilégie sa santé.

« Monsieur le Préfet, Monsieur le maire de la commune de Saint-Brice allant partir le 28 de ce mois pour aller prendre les eaux, je vous prie de vouloir bien déléguer pour remplir les fonctions de maire en son absence, Isaac Sabouraud, adjoint et pour celle d'adjoint à monsieur Pierre Quantin, conseiller municipal ».(lettre du 22 mai 1837)

Puis, « Nous Préfet de la Charente,

Vu la lettre du 22 courant, par laquelle monsieur le sous-Préfet de Cognac nous informe que monsieur Bureau Alexandre, maire de Saint-Brice, va faire une absence d'une assez longue durée et que conséquemment il devient nécessaire de pourvoir à la direction des affaires de la commune pendant son absence.

Les fonctions de maire sont déléguées à monsieur Sabouraud, adjoint pendant la durée de son absence et monsieur Quantin sera adjoint pendant cette même durée ».

Il ne reprends pas et cesse ses fonctions courant juin 1837. C'est Isaac Sabouraud dit Dubois, son adjoint qui assure l'intérim et devient maire délégué de juin à juillet 1837.

Patrick HURAUX

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

A.L SAINT-BRICE FOOTBALL Pdt : M. Benoit BECUE 42 Chemin d'Olivet 16200 REPARSAC Tél : 06.50.08.83.98 benoit.becue@orange.fr	AMIS LOINTAINS Pdte : Maryse LAINÉ 8 rue du Four/ 49 bis route de la Maurie 16100 SAINT-BRICE Tél : 05.45.32.01.06 maryse.laine16@orange.fr amis.lointains@laposte.net	CLUB DU 3 EME AGE Pdte : Mme Odile RENOU 7 Route de la Maurie 16100 SAINT_BRICE Tél : 05.45.32.00.42 correspondant : Philippe Birolleau philippebirolleau@orange.fr
LAI MUOI SAINT_BRICE Pdt : M. Grégory RIGAUD 1 rue du Four 16100 SAINT-BRICE Tél : 06.29.97.21.58 laimuoisaintbrice@gmail.com	GYM ST-BRICOISE Pdte : Mme Marie-Thérèse ROLLAND 27 Rue de la Chagnaié 16200 NERCILLAC Tél : 06.70.42.84.13 Correspondante : Mme Françoise Jacquot michel-jacquot@bbox.fr	ANCIENS COMBATTANTS Pdt : M. Jean-Marie Hoffmann 10 Route de la Roche 16100 SAINT-BRICE Tél : 05.45.32.03.58 jean-marie-hoffmann@orange.fr
LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT_BRICE Pdte : Mme Catherine SMITH 1 Chemin d'Uffaut 16100 SAINT_BRICE Tél : 05.45.32.57.53 csmith6931@gmail.com	LA BOULE SAINT-BRICOISE Pdt : M. Jacky LAROCHE 3 Les Grandes Versennes 16100 SAINT-BRICE Tél : 06.76.86.36.22 jmbe.laroche@orange.fr	ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYES DE CHATRES Pdt : Guillaume de Jarnac de Gardépée Logis de Gardépée 6 route de Gardépée 16100 SAINT-BRICE guillaumedejarnac@gmail.com
INTER ASSOCIATIONS Pdt : M Daniel Diaz 16 Route de Nercillac 16100 SAINT-BRICE Tél : 05.45.81.43.99 daniel.diaz938@orange.fr	COMITE DE JUMELAGE Pdte : Mme. Catherine MATTEI 4 allée des Meuniers 16100 SAINT-BRICE Tél : 06 68 81 24 64 catmatt@orange.fr	PARENTS D'ÉLÈVES Pdte : Mme Virginie CHAMBORD 35 rue de la Maurie 16100 SAINT-BRICE Tél : 06.70.27.62.23 vivi.c14@hotmail.fr
L'ART DU TUINA Pdt : M. Frédéric WISSER 1 le Moulin de l'étang 16200 HOULETTE	CHASSE SAINT-BRICE / JULIENNE Pdt : M. Jean Marc LACOMBE 8 route des Tuiliers 16200 Julianne Tél : 06.31.15.46.22 jean.marc.lacombe@wanadoo.fr	

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER

RECENSEMENT MILITAIRE :

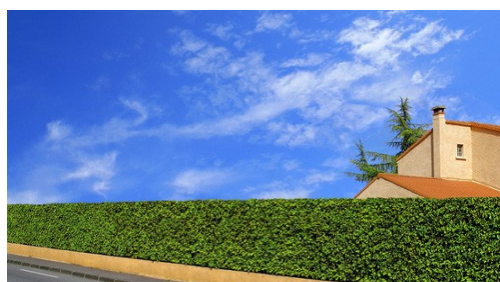


Depuis la suspension du service national, le recensement militaire est obligatoire et universel, concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie de leur domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale. Après la journée :

Défense et Citoyenneté (J.D.C ex J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un Certificat de participation à la J.D.C.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

REGLES de VOISINAGE :



Pour la sécurité des piétons et pour la bonne visibilité des usagers de la route, les propriétaires sont invités à tailler leurs haies à l'aplomb de leur clôture.

L'article 17 de l'arrêté préfectoral du 20 Avril 1999 définit les règles en matière de bruits de voisinage.

Pour les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, les horaires à respecter sont les suivants :

Jours ouvrables	8h00 – 12h00	14h30 – 19h30
Samedis	9h00 – 12h00	15h00 – 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 – 12h00	

L'article 15 de ce même arrêté : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Il est également rappelé l'interdiction formelle de faire brûler en agglomération branchages ou autres détritiques de jardins. Se rapprocher de la mairie pour les cas particuliers

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER

GENDARMERIE	17 ou 05.45.82.01.86	PAROISSE :	
www.facebook.com/ Gendarmerie Charente		Père Pierre-Marie Robert	
POMPIERS	18 ou 05.45.35.14.83	Père Franck Certin	05.45.82.05.71
SAMU	15 ou 05.45.36.75.75	S P A refuge de Bonbonnet à	
FRANCE TRAVAIL	3949	Ars 16130	05.45.82.74.17
SOUS PREFECTURE		CALITOM	n°vert 0.800.500.429
Cognac	05.17.20.33.94	DECHETTERIE	
		Châteaubernard	05.45.35.98.60
ASSISTANTE SOCIALE	05.16.09.51.25	MAIRIE	05.45.32.01.03
		Saint-Brice	

Ouverture de la mairie au public :

Le lundi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mardi et le jeudi de 10h00 à 12h00

Fermeture le mercredi.

mairie.saintbrice.16@wanadoo.fr
www.saint-brice16.fr

ECOLE MATERNELLE	05.45.32.01.10	BIBLIOTHEQUE	05.45.36.97.40
ECOLE PRIMAIRE	05.45.32.02.56		

CALENDRIER COLLECTE DES DECHETS : Conteneurs conformes à la norme NF EN840-1

Le MERCREDI matin : Déchets ménagers courants

Le LUNDI matin : Sacs jaunes (papiers, cartons et certains plastiques et métaux)

1) Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir du jour de ramassage

2) Pensez à rentrer vos conteneurs le jour du ramassage

Décalage d'une journée du jour de ramassage après un jour férié

L'éclairage public est coupé de 22h à 7h

Si vous constatez des dysfonctionnements, relevez le numéro du poteau, prévenez la Mairie au secrétariat 05.45.32.01.03